



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Elections des représentants du personnel au Comité Technique d'Établissement Public (CTEP) de l'Irstea

Le gouvernement, ministère par ministère, décline le Comité d'Action Publique 2022 : développement du travail précaire, réduction du nombre de fonctionnaires (moins 120 000 fonctionnaires dont 50 000 pour le versant de la fonction publique d'État), individualisation des salaires au mépris des grilles de qualification et casse du cadre réglementaire régissant nos droits.

La course permanente à l'excellence et aux contrats épuise l'ensemble des acteurs de la recherche et engendre des situations de stress néfastes pour la santé et les conditions de travail. Dans les unités de recherche et les services d'appui, le dictat des indicateurs et les sous-effectifs chroniques, mettent tous les personnels sous pression. La recherche publique n'est pas l'œuvre de « quelques stars », elle est le résultat d'un travail collectif où tout le monde doit avoir sa place.

Le SNTRS-CGT revendique :

- un financement garantissant la liberté de la recherche grâce au retour de budgets récurrents significatifs,
- la revalorisation générale des carrières, des salaires, des primes et une politique de promotion juste et transparente,
- le remplacement des primes d'excellence attribuées à quelques-uns par des primes mieux réparties qui récompensent le travail d'équipe,
- l'augmentation des recrutements de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens sur poste statutaire accompagnée d'un plan de titularisation des précaires actuellement en poste,
- le maintien des CHSCT et leur liberté d'enquête dans les unités et services sans obstacles des directions.

Le CTEP est l'instance que l'employeur public doit obligatoirement consulter avant de prendre des décisions sur les questions impactant l'organisation et le

fonctionnement des unités et des services, des carrières, de la politique indemnitaire, des conditions de travail, de l'hygiène et la sécurité, de la politique d'action sociale, etc. Lors du dernier mandat, les sujets étaient nombreux et d'importance : les **primes** (RIFSEEP) dans le contexte du PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), les **astreintes et contraintes**, le **télétravail**, la lutte contre toutes les **discriminations** (égalité homme/femme, situation de handicap)...

Le SNTRS-CGT revendique que le CTEP soit un lieu de réelle concertation avec les représentants des personnels.

Au 1^{er} janvier 2020, notre institut sera fusionné avec l'INRA dans les pires conditions possibles : avec un budget qui nous laisse exsangue et un nombre d'emplois réels toujours en baisse. Que valent les engagements, limités à la date de la fusion, en termes de pérennité des missions et des activités, des sites ou des unités de recherche ? A quel moment sera-t-il demandé au nouvel établissement de *chiffrer les économies en équivalent temps plein et en masse salariale* et de *dégager des gains de productivité*, comme cela est demandé à l'INRA et au Cirad qui doivent envisager une *mutualisation européenne de la recherche agronomique pour le développement* ?

L'année 2019 sera celle des bouleversements avant notre intégration à l'INRA. Au niveau du CTEP, vos élus SNTRS-CGT auront deux priorités :

- une harmonisation des statuts et des pratiques des deux organismes vers le haut ;
- la défense des souhaits de tous les personnels en termes d'activité et de localisation.

Liste des candidates et candidats du SNTRS-CGT

Chanet Myriam (IR)
Seguin Laura (CDD IR)
Langlois Evelyne (IE)
Abrami Géraldine (IR)

Daumergue Nathan (AI)
Liron François (TR)
Moura Daniel (TR)
Serge Guillaume (IR)

Aissani Lynda (IR)
Gramaglia Christelle (CR)
Bremond Pauline (IPEF)
Lusson Marie (doctorante)

Le Gat Yves (IPEF)
Dejean Cyril (IE)
Bastidon David (TR)
Luxin Augustin (TR)



Défendre nos métiers, nos droits, nos statuts

Garantir le service public

Elections professionnelles 29 nov-6 dec 2018, je vote CGT !

Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture